



Objectif

Ce document a pour but de clarifier et d'officialiser les rôles, les responsabilités et les attentes des stagiaires et de leurs superviseurs dans le cadre du stage obligatoire de fin d'études. Il vise à assurer une expérience structurée, formatrice et enrichissante, tant pour le stagiaire que pour le milieu d'accueil.

Définitions

- **Superviseur principal** : Directeur ou directrice du laboratoire, responsable de l'évaluation du rapport de stage et des compétences du stagiaire.
- **Superviseur direct** : Étudiant·e aux cycles supérieurs ou employé·e du laboratoire encadrant le stagiaire au quotidien sur le terrain.
- **Stagiaire** : Étudiant·e inscrit·e au baccalauréat en sciences biomédicales, réalisant le stage de fin d'études.

Note : Il est possible que la même personne occupe à la fois le rôle de superviseur principal et celui de superviseur direct.

Consignes

Le superviseur principal (directeur ou directrice du laboratoire) doit s'assurer que le stagiaire et le superviseur direct ont bien pris connaissance des responsabilités et attentes décrites ci-dessous, idéalement en sa présence.

Responsabilités du superviseur principal (directeur ou directrice du laboratoire)

Au début du stage :

- Informer le stagiaire des exigences spécifiques au milieu de travail et de l'horaire de travail.
- Définir ses propres objectifs et attentes, en cohérence avec les objectifs pédagogiques du programme.
- Veiller à ce que le climat général du laboratoire favorise les échanges et la discussion scientifique.

Durant le stage :

- Accompagner le stagiaire dans sa progression en lien avec les objectifs du programme.
- S'assurer de l'implication active du stagiaire dans les activités du laboratoire : élaboration de protocoles, analyse de résultats, travail technique, etc.
- Planifier une rencontre de mi-stage avec le stagiaire pour une évaluation formative.
- Aviser la coordonnatrice de stages de toute problématique importante ou conflit persistant malgré les tentatives de résolution interne.
- Il est recommandé de vérifier le cahier de laboratoire du stagiaire, puisqu'en cas de demande de brevet, il est essentiel que la documentation soit complète et correctement remplie afin d'éviter toute problématique.

À la fin du stage :

- Évaluer le rapport de stage et les compétences du stagiaire, et transmettre les documents requis dans les délais prescrits.
- Dans le cas des stagiaires du cheminement Honor, évaluer également le projet de recherche proposé.

Responsabilités du superviseur direct (étudiant·e gradué·e ou employé·e du laboratoire)

- Accompagner le stagiaire dans ses apprentissages au quotidien.
- Maintenir un climat de travail sain, respectueux et propice à l'apprentissage.
- Être disponible pour répondre aux questions avec bienveillance, en tenant compte du niveau de formation du stagiaire au premier cycle.
- Expliquer clairement le projet, les techniques utilisées et leur utilité.
- Offrir une rétroaction constructive sur les manipulations réalisées.
- S'assurer que le stagiaire maîtrise les techniques avant de laisser les exécuter seul·e.
- Ne jamais laisser le stagiaire sans supervision, notamment en dehors des heures normales de présence au laboratoire, pour des raisons de santé et sécurité.
- Informer le superviseur principal de toute difficulté ou conflit important.
- Il est recommandé de vérifier régulièrement la bonne tenue du cahier de laboratoire du stagiaire.

Responsabilités du stagiaire

- Contacter le superviseur principal rapidement après l'acceptation du stage pour confirmer les dates et s'informer des règles du milieu de stage.
- Respecter les règles du milieu de stage : horaires, vêtements et équipements de sécurité, procédures, etc.
- Se préparer en consultant des lectures pertinentes recommandées par le superviseur.
- Apprendre et comprendre les techniques utilisées, ainsi que leurs principes sous-jacents.
- Planifier son travail, réfléchir à des améliorations possibles, et démontrer un esprit collaboratif.
- Développer son autonomie scientifique : formuler des hypothèses, analyser et critiquer ses résultats.
- Demander au besoin des informations additionnelles ou de l'aide et démontrer de la motivation.
- Savoir recevoir les conseils et être ouvert aux idées des autres.
- Communiquer régulièrement avec ses superviseurs afin d'assurer l'atteinte des objectifs.
- Demander une rencontre de mi-stage avec le superviseur principal pour faire le point sur l'avancement et soulever toute difficulté rencontrée.
- Présenter ses travaux au sein du milieu de stage, si applicable.
- Rédiger un rapport de stage et le remettre au superviseur principal dans les délais prescrits.
- Aviser sans délai le superviseur principal de toute situation problématique ou conflit important.
- Tenir à jour un cahier de laboratoire décrivant toutes vos expériences, conformément aux bonnes pratiques, et le laisser au laboratoire à la fin du stage, car vos résultats pourraient éventuellement servir dans le cadre d'une demande de brevet.

Signer l'entente sur papier et transmettre une photo/scan par courriel à sophie.dubuisson@umontreal.ca :

Superviseur principal (directeur ou directrice du laboratoire) : _____

Superviseur direct (étudiant·e gradué·e ou employé·e du laboratoire): _____

Stagiaire : _____

Date : _____